



## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 21 juin 2017 à 19h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

### Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline
M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice
Mme ZYDEK Christine	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. KLOP Jean
Mme RENAUX Patricia	M. SCHITZ Denis	M. SCHREIBER Roger	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul

### Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
M. LEUBE Michel		M. VUILLEMARD Patrick
Mme BRIER Marcelle		M. BOGUET Henri
M. LOUIS Jean-Charles		M. CHRISTNACKER Daniel
M. WALTER Jean-Marie		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
Mme SASSELLA Sylvie		M. JURCZAK Serge

### Absents excusés :

M. LA VAULLEE J.-Pierre	M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine
Mme CEDAT-VERGNE Nath.	M. WANNINGER J.-Marc	M. DORVEAUX Lionel
M. GANDECKI Claude	M. FRIJO Antoine	M. SAPIN Bruno
M. PERON Patrick	M. PERLATI Daniel	

### Absents non excusés:

Mme FICARRA Béatrice	M. LEBOURG Gérald	M. LATTWEIN Jean-François
M. SEGURA Olivier	M. BROUILLET Laurent	Mme VENTOLINI F.

**Du début (19h13) à la fin de la séance :**

**Membres en exercice : 59**  
**Présents : 33**  
**Procurations : 9**  
**Absents : 17**

La séance est levée à 19h51.

**Assistaient en outre :**

Mme COLNOT Isabelle, Directrice générale du SMiTU  
M. ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU  
Mme BERNIER Sophie, Responsable des affaires juridiques du SMiTU  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de mission PDU du SMiTU  
Mme BERNASSOLA Nathalie, Chargée de mission Communication du SMiTU  
Mme RAGNI Sandrine, Secrétaire assistante du SMiTU

**POINT II.2 – INFORMATION N° 2017/47 - DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION PERMANENTE DU PRESIDENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;

Vu l'article L.5211-10 Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 juillet 2016 relative à la délégation permanente accordée par le comité syndical au Président.

Le Président informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente accordée par le Comité Syndical lors de sa réunion du 12 juillet 2016 :

- Décision n°05/2017 - Signature de l'avenant n°1 au marché public M2016/003 – Achat de matériel et de consommables de bureau (Lot n°2 : papier) lancé en groupement de commandes avec la Régie Trans Fensch.  
La conclusion de l'avenant a eu pour objet de permettre de satisfaire à l'obligation imposée aux collectivités territoriales depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de se fournir pour partie en papier recyclé.
- Décision n°06/2017 – Transaction dans le cadre des recours opposant le SMiTU à Monsieur Oliver ZENTAY – Prestations complémentaires du cabinet Seban pour un montant de 3 600 € H.T soit 4 320 € T.T.C.

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 22 juin 2017  
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ  
Le 22/06/2017  
Le Président du SMITU